

# ANNALES

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1850-1852.*

---



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,  
Rue Centrale, 20, au 1<sup>er</sup> étage.

—  
1852.

# DESCRIPTION

D'UNE

## NOUVELLE ESPÈCE D'HYDRÆNE,

PAR

**E. MULSANT et CL. REY.**

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 mai 1852.)

---

### **Hydræna producta.**

*Allongée; dessus du corps d'un noir de poix, avec les antennes et souvent les pieds, d'un rouge fauve. Prothorax d'un quart moins long dans son milieu que ses côtés qui sont anguleusement dilatés; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire, non prolongé jusqu'à l'angle postérieur, presque impointillé en dehors de ce sillon, sur le tiers antérieur, ponctué sur le reste de sa surface. Elytres à cinq stries ponctuées à partir de la suture, peu régulièrement ponctuées en dehors de celles-ci: la première strie postérieurement plus profonde: les autres, réduites à des rangées de points, à partir du milieu de la longueur.*

Long. 0,0019 (7/8 l.) larg. 0,0008 (2/5 l.)

*Corps allongé; faiblement convexe; luisant, en dessus. Tête noire ou d'un noir de poix; comme bilobée à la partie antérieure du labre; presque lisse ou peu distinctement pointillée sur l'épistome, marquée sur le front de points assez gros, séparés par des*

intervalles à peine moins petits que leur diamètre. *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve. *Antennes* plus livides, à massue cendrée ou d'un cendré rougeâtre. *Prothorax* aussi large en devant que la tête et les yeux; en hexagone transverse; tronqué à ses bords antérieur et postérieur, ou plutôt faiblement échancré en arc au premier, et coupé légèrement en arc dirigé en avant au dernier; anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés; d'un quart environ moins long dans son milieu que large dans son diamètre transversal le plus grand; rétréci dans sa seconde moitié d'une manière légèrement subsinueuse; à peine aussi large à ses angles postérieurs qu'aux antérieurs; noir ou d'un noir de poix; creusé, de chaque côté, d'un sillon postoculaire presque droit ou faiblement courbé en dehors, de largeur presque égale ou un peu renflé vers ses extrémités, naissant près du bord antérieur, dirigé d'une manière longitudinalement oblique vers l'angle postérieur dont il reste plus ou moins distant; marqué entre ces sillons de points un peu plus gros que ceux du front: ces points, plus profonds près des bords antérieur et postérieur, plus légers sur le disque, séparés par des intervalles à peine aussi grands ou plus grands que leur diamètre; presque lisse ou densément et imperceptiblement pointillé; entre le sillon et le bord externe, sur le tiers antérieur de la longueur, et très-légèrement relevé en rebord au côté externe du sillon précité; assez grossièrement et un peu obsolètement ponctué sur le reste de la partie située entre le sillon et le bord externe. *Elytres* faiblement plus larges aux angles huméraux que le prothorax à ses angles postérieurs; élargies assez sensiblement en ligne un peu courbe jusqu'au sixième, puis faiblement jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite; obtusément tronquées à l'extrémité et ne cachant pas ordinairement d'une manière complète le pygidium (♂), ou prolongées en pointe acuminée et sensiblement relevée à son extrémité, dépassant notablement le dernier arceau de l'abdomen (♀); munies latéralement, à partir du sixième de

leur longueur. d'une gouttière qui s'efface vers l'extrémité; médiocrement ou assez faiblement convexes; noires ou d'un noir de poix, avec le bord postérieur très-brièvement ( $\sigma$ ), ou la partie acuminée ( $\varphi$ ), d'un rouge fauve; rayées à la base, à partir de la suture, de cinq stries ponctuées ou marquées de points rapprochés, d'un diamètre presque égal à celui des intervalles les plus étroits: la première strie, postérieurement plus profonde: les autres, presque réduites, après la moitié de la longueur, à des rangées striales de points; marquées en dehors de ces stries de points peu ou point régulièrement disposés en rangées longitudinales. *Dessous du corps* noir ou d'un noir de poix; comme poudré, principalement sur le ventre, d'un duvet cendré jaunâtre: prosternum faiblement caréné: métasternum creusé dans ses trois derniers cinquièmes d'un sillon élargi postérieurement et paré de chaque côté d'une bordure luisante: cinquième arceau du ventre offrant plus de sa moitié postérieure lisse: cette partie arquée en avant: l'arceau suivant, lisse ( $\sigma$ ), garni de poils ( $\varphi$ ). *Pieds* ordinairement d'un rouge fauve, comme les palpes, parfois avec les cuisses brunes et les jambes un peu moins obscures, surtout chez les  $\varphi$ .

Cette espèce habite, pendant l'été, les caux de la Grosne, à Avenas (Rhône).